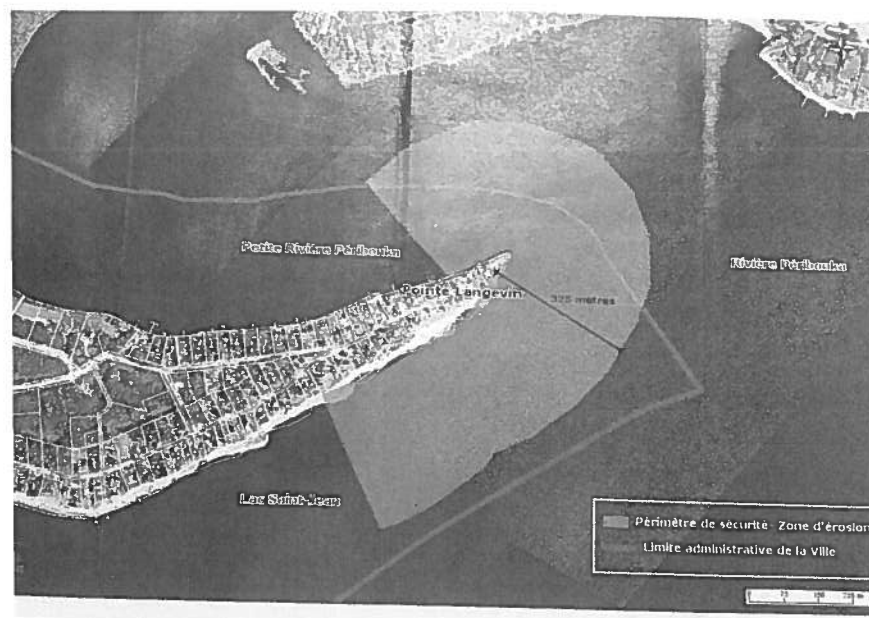

DÉCEMBRE 2017 ÉDITION SPÉCIALE #2

IMPORTANTE MISE EN GARDE

Suite à un phénomène rare d'érosion hivernale des berges de la Pointe Langevin à l'hiver 2017, Rio Tinto a mandaté une firme d'ingénierie afin de faire des analyses des cours d'eau, dont les rivières Péribonka et Petite Péribonka et tenter ainsi de comprendre les forces en place.

Les résultats préliminaires font état de modifications majeures du lit et du cours d'eau des rivières, ce qui entrainera des changements significatifs pour les activités hivernales. En effet, le tourbillon formé au bout de la Pointe Langevin, due à la profonde fosse créée à la confluence des deux rivières fait en sorte que l'eau, selon l'étude, ne gèlera pas suffisamment cet hiver pour permettre les activités sur glace. Par mesure de sécurité civile, nous voulons informer la population que toutes les activités seront interdites cette année; aucune pêche, motoneige, raquette, ski de fond ou autre ne sera toléré dans la zone identifiée.

D'autres études seront faites dans les prochains mois pour cerner les causes et identifier des solutions technico-économique viables et sécuritaires à long terme. Nous nous engageons à vous tenir informés de l'évolution de la situation. Voici une carte du périmètre de sécurité qui sera instauré dès que les conditions le permettront.



**PROVINCE DE QUEBEC
MUNICIPALITÉ DE PÉRIBONKA**

AUX CONTRIBUABLES DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ
AVIS PUBLIC

EST PAR LES PRÉSENTES DONNÉE PAR LE SOUSSIGNÉ,

STEVE HARVEY, DIR.GEN. SEC TRÉSORIÈR DE LA SUSDITE MUNICIPALITÉ,
QUE :

CALENDRIER DES SÉANCES DU CONSEIL

CONSIDÉRANT que l'article 148 du Code municipal du Québec (ou 319 de la Loi sur les Cités et Villes) prévoit que le conseil doit établir, avant le début de chaque année civile, le calendrier de ses séances ordinaires pour la prochaine année, en fixant le jour et l'heure du début de chacune;

EN CONSÉQUENCE, il est proposé par M. Mario Niquet et résolu unanimement :

QUE le calendrier ci-après soit adopté relativement à la tenue des séances ordinaire du conseil municipal pour **2018**, qui se tiendront le **lundi** et qui débiteront à **19h30** heures;

Janvier 15	Février 5
Mars 5	Avril 9
Mai 7	Juin 4
Juillet 9	Août 13
Septembre 10	Octobre 1
Novembre 5	Décembre 3

QU'un avis public du contenu du présent calendrier soit publié par le secrétaire-trésorier Directeur général conformément à la loi qui régit la municipalité.

Steve Harvey
Directeur Général, Secrétaire-trésorier.
Municipalité de Péribonka

CERTIFICAT DE PUBLICATION (ARTICLE 420)

Je soussignée Steve Harvey, directeur général, secrétaire trésorier, résidant au 724 rue Édouard-Niquet, Péribonka, certifie sous mon serment d'office que j'ai publié le présent avis en affichant une copie entre 8h30 heures et 16 heures le 21 décembre 2017 à chacun des endroits suivants, savoir à l'Hôtel de Ville, Journal Le Reflet spécial de fin décembre 2017

En foi de quoi je donne ce certificat, le 21 décembre 2017.

Steve Harvey
Directeur général, Secrétaire-trésorier.

Le loisir accessible pour tous

Implantation du programme Accès-Loisirs dans la MRC de Maria-Chapdelaine

Dolbeau-Mistassini le 15 décembre 2017 - La MRC de Maria-Chapdelaine, en collaboration avec plusieurs partenaires locaux, est fière de vous annoncer l'implantation du programme Accès-Loisirs sur son territoire. Le Programme permet de rendre accessible gratuitement le loisir sportif, culturel et de plein air aux personnes de 0 à 99 ans vivant une situation de faible revenu. La MRC de Maria-Chapdelaine souhaite que toute sa population puisse avoir accès à des activités diversifiées afin de lutter contre la pauvreté, les inégalités sociales et pour promouvoir le respect et la dignité de ses citoyens.

Pour s'inscrire, les citoyens admissibles doivent se rendre dans l'un des quatre points d'inscriptions **le 19 janvier 2018 entre 14h00 et 18h00**.

Sous-sol de l'Église Sainte-Thérèse, 1121 boulevard Wallberg, Dolbeau-Mistassini.

Centre communautaire, 311 rue de l'Église, Albanel.

Salle communautaire, 469 rue du pont, Saint-Eugène-d'Argentenay.

Bistr'Eau de Péribonka, 360 rue Édouard-Niquet, Péribonka.

Afin de déterminer s'ils sont admissibles aux programmes, une preuve de revenu est demandée en toute confidentialité, au moment de l'inscription. (*Avis de cotisation fédéral ou provincial ou carnet de réclamation pour les prestataires de la sécurité du revenu*).

Pour être admissible, le revenu familial avant impôt doit être inférieur ou égal au seuil indiqué ci-dessous, selon le nombre de personnes dans la famille :

1 personne	24 949\$	5 personnes	51 846\$
2 personnes	30 625\$	6 personnes	58 473\$
3 personnes	37 650\$	7 personnes	65 101\$
4 personnes	45 712\$		

Tableau de seuil de revenu selon Statistiques Canada 2016 pour une région de 500 000 habitants et plus.

-30-

Source :

Carole Richer, conseillère en développement social
MRC de Maria-Chapdelaine (418) 276-0022 p. 4505

Pour obtenir de plus amples informations, veuillez communiquer avec :

Audrey-Pier Lavoie, Agente de liaison au développement social
CDC Maria-Chapdelaine, 418-276-6677
liaison@cdcmaria-chapdelaine.com

Budget 2018

		DEPENSES	
A- RECETTES DE SOURCES LOCALES:		A - Administration générale	
1 - Taxes		1 - Législation 43 535.00 \$	
1) Foncière générale	633 657.00 \$	2 - G. Financière/ Administration	181 630.00 \$
2) Eau	71 200.00 \$	3 - Élection / référendum	3 700.00 \$
3) Égout	17 606.00 \$	4 - Évaluation	30 000.00 \$
4) Vidange	69 960.00 \$	5 - Autres dépenses	35 000.00 \$
5) Épuration des eaux	10 890.00 \$	6 - Hôtel de Ville	92 600.00 \$
6) Matériaux Secs (conteneur)	16 160.00 \$	Total ADMINISTRATION :	386 465.00 \$
7) Aqueduc - Egout : t. désert	3 000.00 \$		
Sous-total:	822 473.00 \$		
B - Paiements tenant lieu de taxes		B - Sécurité publique	
1) Péréquation	- \$	1 - Service de la Sûreté du Québec 85 000.00 \$	
2) Compensation terre publique	8 913.00 \$	2 - Protection des incendies 97 463.00 \$	
3) Bureau de poste	1 475.00 \$	TOTAL SÉCURITÉ PUBLIQUE :	
4) Autres paiements (Alcan)	662 749.00 \$	182 463.00 \$	
Sous-total:	673 137.00 \$		
		C - Transport routier	
		1 - Voirie municipale 183 350.00 \$	
		2 - Enlèvement de la neige 64 000.00 \$	
		3 - Circulation / Trans. Adapté 1 600.00 \$	
		4 - Éclairage des rues 13 000.00 \$	
		TOTAL TRANSPORT ROUTIER :	
		261 950.00 \$	
C - Revenus MRC/MTQ			
1) Politique de la ruralité	6 000.00 \$	D - Hygiène du milieu	
2) Fond Rural	8 000.00 \$	1 - Purification & Traitement 85 313.00 \$	
3) camp de jour	1 500.00 \$	2 - Distribution de l'eau (Réseau) 9 900.00 \$	
		3 - Épuration des eaux 34 495.00 \$	
		4 - Réseau d'Égout 3 000.00 \$	
		5 - Ordure /Récupération 83 000.00 \$	
		6- Élimination matériaux secs 16 800.00 \$	
Sous-total:	15 500.00 \$	TOTAL Hygiène du milieu :	
		232 508.00 \$	
		E - Urbanisme / Territoire	
D - Autres recettes		1 - Urbanisme et zonage 35 700.00 \$	
1) Licences & Permis	1 500.00 \$	2 - Promotion & développement 28 700.00 \$	
2) droit carrière-sablière	3 000.00 \$	3 - Embellissement 5 000.00 \$	
3) revenu divers	7 000.00 \$	4 - Logement (OMH). 5 000.00 \$	
4) Droit de mutation	4 000.00 \$	TOTAL Urbanisme & Territoire	
5) Amende S.Q.	300.00 \$	74 400.00 \$	
6) cardio-vélo	2 000.00 \$		
7) Intérêt de caisse	1 000.00 \$	F - Loisirs et Culture	
8) Intérêt et arrérages Taxes	2 000.00 \$	0 - COSEP 100 960.00 \$	
Sous-total:	20 800.00 \$	1- Patinoire/OTJ 20 500.00 \$	
		2 Activités culturelles 38 000.00 \$	
E - Transferts		3- Subventions aux organisations 22 000.00 \$	
1) Subv. Réseau routier	66 641.00 \$	4- Politique familiale 20 000.00 \$	
2) Subv. eau potable	186 126.00 \$	5- Bibliothèque 6 400.00 \$	
3) Entretien Véloroute	1 000.00 \$	6 - Patrimoine-musée -culture 10 000.00 \$	
4) Transfert surplus accumulé	76 920.00 \$	TOTAL Loisir & Culture	
5) Subvention étudiant	3 000.00 \$	217 860.00 \$	
Sous-total:	333 687.00 \$		
		G - Autres Dépenses	
Total des revenus:	1 862 097.00 \$	1 - Intérêts 16 059.00 \$	
		2 - Autre frais de financement 2 000.00 \$	
		3 - Remboursement en capital 216 032.00 \$	
		4- Projets divers 272 360.00 \$	
		TOTAL AUTRE DEPENSES:	
		506 451.00 \$	
		GRAND TOTAL DES DEPENSES:	
		1 862 097.00 \$	